

Fiche de données de sécurité

Conformément au Règlement (CE) 1907/2006 (REACH), Article 31

Date d'impression 29/01/2026

Date de création : 02/10/2025

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

Version 1

1.1 Identificateur de produit

Acides gras insaturés en C14-18 et C16-18, triesters avec triméthylolpropane

Nom du produit : PROXIGREEN TMPTO 46**Numéro CAS :** 68002-78-8**Numéro CE :** 268-092-7**Numéro d'enregistrement REACH :** 01-2119979062-35**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisations conseillées**

Matière première.

Utilisations déconseillées

Toute autre utilisation que celles indiquées ci-dessus

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Fournisseur :**

PROXIGO SAS

39 rue d'Estienne d'Orves

95590 Presles, France

Tel. : +33 6 79 41 82 36

email : info@proxigo.net**1.4 Numéro d'appel d'urgence**Numéro d'urgence européen : 112France : ORFILA +33 1 45 42 59 59**SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS****2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]** Non classé.

Le produit n'est pas classé comme dangereux conformément aux dispositions énoncées dans le règlement CE 1272/2008 (CLP) (et ses amendements et compléments ultérieurs).

2.2 Éléments d'étiquetage

Ce produit n'est pas soumis à l'étiquetage de danger conformément au règlement CE 1272/2008 (CLP) et aux amendements et compléments ultérieurs.

Étiquetage selon le Règlement (CE) n° 1272/2008**Pictogrammes de danger :** Aucun.**Mentions d'avertissement :** Aucun.**Mentions de danger :** Aucun.**Déclaration de précaution :** Aucun.**2.3 Autres dangers**

Selon les données disponibles, le produit ne contient pas de PBT ou vPvB en pourcentage supérieur à 0,1 %.

La substance n'a pas de propriétés perturbant le système endocrinien.

Fiche de données de sécurité

Conformément au Règlement (CE) 1907/2006, Article 31

Date d'impression 29/01/2026

Date de création : 02/10/2025

Nom du produit : PROXIGREEN TMPTO 46**SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS****3.1 Substances**

Identification	Concentration	Classification 1272/2008 (CLP)
Numéro CE : 268-092-7	100 %	Non classé
Numéro CAS : 68002-78-8		

SECTION 4: PREMIERS SECOURS**4.1 Description des premiers secours**

Pas spécifiquement nécessaire.

Le respect d'une bonne hygiène industrielle est recommandé.

Après inhalation :

En cas de symptômes persistants consulter un médecin.

Retirez la victime dans l'air frais et le garder calme.

Après contact avec la peau :

En général, le produit n'irrite pas la peau.

Après contact avec les yeux :

Séparer les paupières, rincer les yeux avec de l'eau pendant quelques minutes.

Après ingestion :

En cas de symptômes persistants consulter un médecin.

En cas d'ingestion ou de vomissements, danger d'entrée du produit dans les poumons.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun épisode de dommage à la santé attribuable au produit n'a été signalé.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

Aucune autre information disponible.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**5.1 Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés :**

Dioxyde de carbone (CO₂)

Poudre chimique sèche

Mousse

Jet d'eau

Moyens d'extinction inappropriés :

Ne pas utiliser de puissants jets d'eau directement sur le produit en feu : ils peuvent provoquer des éclaboussures de produit chaud et/ou répandre l'incendie.

L'eau détruit la mousse : ne pas utiliser ces deux moyens d'extinction ensemble.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ne pas respirer les produits de combustion.

5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser des jets d'eau pour refroidir les conteneurs afin d'éviter la décomposition du produit et le développement de substances potentiellement dangereuses pour la santé.

Fiche de données de sécurité

Conformément au Règlement (CE) 1907/2006, Article 31

Date d'impression 29/01/2026

Date de création : 02/10/2025

Nom du produit : PROXIGREEN TMPTO 46

Portez toujours un équipement de prévention d'incendie complet.

Collectez l'eau d'extinction pour éviter qu'elle ne s'écoule dans le système d'égout.

Éliminer l'eau contaminée utilisée pour l'extinction et les restes du feu conformément aux réglementations applicables.

Équipement de protection spécial pour les pompiers :

Vêtements de lutte contre l'incendie normaux, c'est-à-dire kit anti-incendie (BS EN 469), gants (BS EN 659) et bottes (spécification HO A29 et A30) combinés avec un appareil respiratoire autonome à air comprimé à pression positive en circuit ouvert (BS EN 137).

SECTION 6: MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un équipement respiratoire si des vapeurs ou des poudres sont libérées dans l'air.

Ces indications s'appliquent à la fois au personnel de traitement et à ceux impliqués dans les procédures d'urgence.

Utilisez un équipement de protection individuelle.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Le produit ne doit pas pénétrer dans le système d'égout ni entrer en contact avec les eaux de surface ou souterraines.

Ne pas rejeter le produit dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confiner en utilisant de la terre ou un matériau inerte.

Collectez autant de matériau que possible et éliminez le reste en utilisant des jets d'eau.

Les matières contaminées doivent être éliminées conformément aux dispositions énoncées au point 13.

Pelletez et placez la substance dans des contenants appropriés.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir section 7 pour une manipulation sans danger

Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection individuelle adaptés.

Voir la section 13 pour toute information supplémentaire sur le traitement des déchets.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Avant de manipuler le produit, consultez toutes les autres sections de cette fiche de données de sécurité.

Évitez toute fuite du produit dans l'environnement.

Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le produit dans des contenants clairement étiquetés.

Garder les contenants à l'écart de tout matériau incompatible, voir la section 10 pour plus de détails.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir section 1.2.

SECTION 8: CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Les informations de cette section contiennent des directives et des conseils généraux. Ces informations sont fournies sur la base d'utilisations du produit typiques attendues. Des mesures

Fiche de données de sécurité

Conformément au Règlement (CE) 1907/2006, Article 31

Date d'impression 29/01/2026

Date de création : 02/10/2025

Nom du produit : PROXIGREEN TMPTO 46

supplémentaires peuvent être nécessaires pour la manipulation du vrac ou toute autre utilisation pouvant augmenter significativement l'exposition des travailleurs ou les rejets dans l'environnement.

8.1 Paramètres de contrôle

Aucune information disponible.

Voir section 15 pour plus d'information concernant l'exposition.

8.2 Contrôles de l'exposition

Respecter les mesures de sécurité généralement appliquées lors de la manipulation de substances chimiques.

Équipement de protection**Mesures d'hygiène et de protection :**

Prendre les précautions habituelles pour manipuler les produits chimiques.

Protection respiratoire :

Pas nécessaire, mais ne pas inhaler de vapeurs.

Protection de la peau :

Porter des salopettes professionnelles à manches longues de catégorie I et des chaussures de sécurité (voir la directive 89/686/CEE et la norme EN ISO 20344).

Laver le corps avec du savon et de l'eau après avoir enlevé les vêtements de protection.

En cas de contact prolongé avec le produit, protéger les mains avec des gants de travail résistants à la pénétration (voir norme EN 374).

Le matériau des gants de travail doit être choisi en fonction du processus d'utilisation et des produits qui peuvent se former.

Les gants en latex peuvent provoquer des réactions de sensibilité.

Protection des yeux :

Portez des lunettes de protection hermétiques (voir norme EN 166).

Contrôle d'exposition environnementale :

Les émissions générées par les processus de fabrication, y compris celles générées par les équipements de ventilation, doivent être vérifiées pour garantir la conformité aux normes environnementales.

SECTION 9: PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	
État physique	Liquide
Couleur	Jaune clair
Odeur	NA
pH	NA
Changement de condition	
Point de fusion / congélation	NA
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	NA
Point d'écoulement	NA
Point éclair	> 275°C
Inflammabilité (solide, gaz)	NA
Température de décomposition	NA

Fiche de données de sécurité

Conformément au Règlement (CE) 1907/2006, Article 31

Date d'impression 29/01/2026

Date de création : 02/10/2025

Nom du produit : PROXIGREEN TMPTO 46

Température d'auto-inflammabilité	NA
Propriétés explosives	NA
Limites d'explosion	NA
Pression de vapeur	
Pression de vapeur à 20°C	NA
Pression de vapeur à 50°C	NA
Densité	
Densité à 20°C	NA
Densité relative à 20 °C	0,90 – 0,93 g/cm ³
Densité de vapeur	NA
Taux d'évaporation	NA
Solubilité / miscibilité	
Eau	Non soluble.
Coefficient de partage : n-octanol/ eau	NA
Viscosité	
Viscosité cinématique à 40°C	40 – 51 mm ² /s
Viscosité dynamique	NA
Indice de viscosité	NA
Propriétés oxydantes	NA

9.2 Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique :

Aucune information disponible.

Autres caractéristiques de sécurité :

Aucune information disponible.

SECTION 10: STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité

Il n'y a pas de risques particuliers de réaction avec d'autres substances dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse n'est prévisible dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.4 Conditions à éviter

Sources d'ignition.

10.5 Matières incompatibles

Agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucune information disponible.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Métabolisme, cinétique, mécanisme d'action et autres informations :

Fiche de données de sécurité

Conformément au Règlement (CE) 1907/2006, Article 31

Date d'impression 29/01/2026

Date de création : 02/10/2025

Nom du produit : PROXIGREEN TMPTO 46

Aucune information disponible.

Informations sur les voies d'expositions probables :

Aucune information disponible.

Effets immédiats, retardés et chroniques d'une exposition à court et long terme :

Aucune information disponible.

Effets d'interaction :

Aucune information disponible.

Toxicité aiguë :

CL50	Inhalation – Vapeur	Non classé (pas de composant pertinent)
CL50	Inhalation – Brouillard / Poussière	Non classé (pas de composant pertinent)
DL50	Oral	Non classé (pas de composant pertinent)
DL50	Cutané	Non classé (pas de composant pertinent)

Corrosion cutanée / Irritation cutanée :

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves / Irritation oculaire :

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée :

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité des cellules germinales :

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité :

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction :

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique :

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée :

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration :

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Autres informations**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Selon les données disponibles, la substance ne figure pas dans les principales listes européennes de perturbateurs endocriniens potentiels ou suspectés ayant des effets sur la santé humaine en cours d'évaluation.

SECTION 12: INFORMATIONS ECOLOGIQUES**12.1 Toxicité**

Aucune information disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Fiche de données de sécurité

Conformément au Règlement (CE) 1907/2006, Article 31

Date d'impression 29/01/2026

Date de création : 02/10/2025

Nom du produit : PROXIGREEN TMPTO 46

Aucune information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Selon les données disponibles, le produit ne contient pas de PBT ou vPvB en pourcentage supérieur à 0,1 %.

12.6 Propriétés perturbatrices pour le système endocrinien

Selon les données disponibles, la substance ne figure pas dans les principales listes européennes de perturbateurs endocriniens potentiels ou suspectés ayant des effets sur la santé humaine en cours d'évaluation.

12.7 Autres effets néfastes

La toxicité aquatique des savons contenant des acides gras dépend fortement de la dureté de l'eau.

SECTION 13: CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**13.1 Méthodes de traitement des déchets****Produit :**

Réutiliser le produit, lorsque cela est possible.

Les résidus de produits purs doivent être considérés comme des déchets spéciaux non dangereux. L'élimination doit être effectuée par une entreprise de gestion des déchets autorisée, conformément aux réglementations nationales et locales.

Emballage :

Les emballages contaminés doivent être récupérés ou éliminés conformément aux réglementations nationales sur la gestion des déchets.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Numéro ONU ADR, IMDG, IATA	Non applicable.
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU ADR, IMDG, IATA	Non applicable.
14.3 Classe(s) de danger pour le transport ADR, IMDG, IATA	Non applicable.
14.4 Groupe d'emballage ADR, IMDG, IATA	Non applicable.
14.5 Dangers pour l'environnement	Non applicable.
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe I de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Aucune information pertinente.

SECTION 15: INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Catégorie Seveso 2012/18/EU :**

Aucune.

Fiche de données de sécurité

Conformément au Règlement (CE) 1907/2006, Article 31

Date d'impression 29/01/2026

Date de création : 02/10/2025

Nom du produit : PROXIGREEN TMPTO 46**Restrictions relatives au produit ou aux substances contenues conformément à l'annexe XVII du Règlement (CE) no 1907/2006 :**

Aucune.

Règlement (UE) 2019/1148 - sur la commercialisation et l'utilisation des précurseurs d'explosifs :

Non applicable.

Substances figurant sur la liste des substances candidates (article 59 du règlement REACH) :

Aucune.

Substances soumises à autorisation (Annexe XIV REACH) :

Aucune.

Substances soumises à la déclaration d'exportation conformément au règlement (CE) no 649/2012 :

Aucune.

Substances soumises à la Convention de Rotterdam :

Aucune.

Substances soumises à la Convention de Stockholm :

Aucune.

Contrôles de santé :

Information non disponible.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

Non dangereux.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS**Abréviations et acronymes :**

ADR	L'Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
CAS	Chemical Abstracts Service (division de la American Chemical Society)
CL50	Concentration létale 50%
CLP	Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges [Règlement (CE) N° 1272/2008]
DL50	Dose létale 50%
GHS	Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
IATA	Association internationale du transport aérien
IMDG	code maritime international des marchandises dangereuses
PBT	Persistantes, Bioaccumulables et Toxiques
REACH	Règlement sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions des substances chimiques [Règlement (CE) N° 1907/2006]
RID	Règlement concernant le transport international de marchandises dangereuses par train
RRN	Numéro d'enregistrement REACH
SVHC	substances extrêmement préoccupantes
vPvB	très Persistant et très Bioaccumulable

Sources :

REACH – enRegistrement, Evaluation et Autorisation des produits Chimiques
Documentation technique.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N°1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL

Fiche de données de sécurité

Conformément au Règlement (CE) 1907/2006, Article 31

Date d'impression 29/01/2026

Date de création : 02/10/2025

Nom du produit : PROXIGREEN TMPTO 46**Dénégation de responsabilité**

Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.